

**CAMPAGNE "FLEURIR LA FRANCE" 2010
CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**

**PROCES-VERBAL DES TRAVAUX
DU JURY DEPARTEMENTAL**

En application des instructions de Monsieur le Président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, le Jury Départemental, placé sous la présidence de Monsieur Henri FORGUES, Conseiller Général du canton de LANNEMEZAN, représentant Madame la Présidente du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, a procédé à la visite des communes de plaine et de montagne candidates aux concours des villes, villages et maisons fleuris du 1er au 23 juillet 2010.

Outre Monsieur Henri FORGUES, le jury était composé de :

- Madame Christelle LACABANE, Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative,
- Madame Agnès ESTRADA, Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement,
- Monsieur Claude BRIONE, Direction Départementale des Territoires,
- Messieurs René ROMAIN, Christophe BOUHABEN et Georges BAUMGARTNER, Espaces Verts de la Ville de Tarbes,
- Messieurs Gérard MONGE et Eric PRAGNERE, Mission Technique Equipements Publics du Conseil Général,
- Mademoiselle Nathalie MARIANNE, Mission Tourisme Environnement du Conseil Général.

Les Communes visitées ont été les suivantes :

COMMUNES DE PLAINE :

1er juillet 2010 :

VIC-EN-BIGORRE, RABASTENS-DE-BIGORRE, BOULIN, OLEAC-DEBAT, SABALOS, LOUIT,

2 juillet 2010 :

LA BARTHE-DE-NESTE, LANNEMEZAN, TOURNAY, CAPVERN,

5 juillet 2010 :

SEMEAC, AUREILHAN, SARIAC-MAGNOAC, SABARROS, GALAN,

6 juillet 2010 :

HAGEDET, CASTELNAU-RIVIERE-BASSE, MADIRAN, MAUBOURGUET, SOMBRUN, LAHITTE-TOUPIERE,

7 juillet 2010 :

TARBES, OSSUN, JUILLAN, ODOS,

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2010

COMMUNES DE PLAINE

1ère Catégorie (Communes de moins de 150 habitants)

Commune primée : HAGEDET

2ème Catégorie (Communes de 151 à 300 habitants)

Commune primée : LOUIT

3ème Catégorie (Commune de 301 à 1000 habitants)

Commune primée : BOULIN

4ème Catégorie (Commune de 1001 à 5000 habitants)

1er prix : MAUBOURGUET

Ex-aequo : ODOS

3ème prix : JUILLAN

Encouragements à la Commune d'OSSUN

5ème Catégorie (Communes de plus de 5001 habitants)

1er prix : LANNEMEZAN

2ème prix : VIC-EN-BIGORRE

3ème prix : SEMEAC

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

PLAINE :

1ère catégorie : *maisons et espaces fleuris visibles de la rue (cours, pelouses, parcs, jardins),*

1er prix : Mme Christine VALENTIE à LA BARTHE DE NESTE
2ème prix : Mme Immacolata LERDA à VIC EN BIGORRE
3ème prix : Mme et M. BATTAGLIN à VIC EN BIGORRE

Encouragements du jury à :

Mme BOURNAZEL à AUREILHAN
M. CASTILLO à AUREILHAN
Mme COUSTURIAN à MADIRAN
Mme HILLAT à CASTELNAU-RIVIERE-BASSE
Mme HORTA à TARBES
Mme LAPORTE à RABASTENS DE BIGORRE
Mme LE DREN à GALAN
Mme SALLE à JUILLAN

2ème catégorie : *maisons fleuries en bordure de route ne disposant d'aucun terrain visible de la rue (façades, fenêtres, balcons), et décors floraux sur la voie publique (bordures de route, talus, murettes, clôtures...),*

1er prix : Mme et M. MEYNT à SARIAC MAGNOAC
2ème prix : Mme et M. MONGIL à VIC-EN-BIGORRE
3ème prix : Mme Liliane ZENTIL à LA BARTHE DE NESTE

Encouragements du jury à :

Mme FRULIN à CASTELNAU-RIVIERE-BASSE
Mme GHIRARDI à MAUBOURGUET
Mme LABAT à TOURNAY
Mme LAVIT à JUILLAN
M. MARONESE à MAUBOURGUET
Mme PEYRET à TARBES

3ème catégorie : *tous commerces, établissements collectifs et bâtiments à vocation d'accueil du public (hôtel, restaurants, bars, commerces de proximité, hébergements touristiques, campings maisons de retraite, gendarmeries, hôpitaux, C.A.T., Syndicats d'initiative ou Offices de Tourisme, écoles...),*

1^{er} prix : Lotissement « Le Congalinon » (n^{os} 11, 15, 17, 19, 21) - à MADIRAN

3ème catégorie : *tous commerces, établissements collectifs et bâtiments à vocation d'accueil du public (hôtel, restaurants, bars, commerces de proximité, hébergements touristiques, campings maisons de retraite, gendarmeries, hôpitaux, C.A.T., Syndicats d'initiative ou Offices de Tourisme, écoles...),*

1er prix : Melle Catherine SENAC - Hôtel « La Grange aux Marmottes » à VISCOS

2ème prix : Mme Josette BOURG – Bistrot de Pays – à LOUDENVIELLE

Encouragements du jury à :

Auberge « Les Aryelets » à AULON

Auberge « Le Cabalios » à ARCIZANS-AVANT

Auberge de la Munia à GEDRE

Mme CAZAJOUS – Gîte – à SERE-EN-LAVEDAN

Etablissement Thermal de BAREGES

Hôtel « Beau Site » à ARGELES-GAZOST

Les Moulins d'Isaby – Gîte d'étape – à VILLELONGUE

M. SOUBERBIELLE - Villa « Bel Air » - à LUZ-SAINT-SAUVEUR

ATTENTION:

Seuls les particuliers, dont les noms apparaissent en caractère gras, seront primés

TARBES, le

15 NOV. 2010

LA PRESIDENTE

Josette DURRIEU

Sénatrice des Hautes-Pyrénées